

FICHE TECHNIQUE

Code article : CHL790SA

B/200 LINGETTES BLEUES DASR DESINFECTANTES SANS RINÇAGE

DESCRIPTION

LINGETTES DÉSINFECTANTES DES SURFACES ET MATÉRIELS PREALABLEMENT NETTOYÉS DASR

Pour la désinfection sans rinçage des surfaces alimentaires.

Conforme à l'arrêté français du 8 septembre 1999 – section 1b concernant les constituants des produits de nettoyage, pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires, présentés comme pouvant ne pas être rincés à l'eau potable après usage.



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Prêt à l'emploi
- Large spectre désinfectant
- Restauration, cuisines centrales, laboratoires crèches, ...

CARACTÉRISTIQUES

Composition : Actif : Ethanol (CAS 64-17-5) 54% m/m

Aspect : Non-tissé

Couleur : bleu

Parfum : Sans

CONDITIONNEMENT : Boîte de 200 lingettes - Carton de 6 boîtes – Palette de 360 boîtes

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONSEIL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

UTILISATION :

Désinfection des :

- Surfaces et matériels préalablement nettoyés en milieu agro-alimentaire (restauration, cuisines centrales...).
- Surfaces et matériels préalablement nettoyés en milieu hors agro-alimentaire (crèches, laboratoires...).

MODE D'EMPLOI :

Produit prêt à l'emploi à usage unique.

Soulever le couvercle et retirer l'opercule d'étanchéité.

Insérer la lingette centrale à l'intérieur du capot.

Bien refermer le couvercle après utilisation.

Laisser agir entre 30 sec et 5 minutes selon l'efficacité antimicrobienne recherchée.

Le rinçage est inutile. Ne laisse aucun résidu.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Éviter le rejet dans l'environnement.

Produit inflammable et irritant pour les yeux.

En cas d'incident, contact le CAP le plus proche (01.45.42.59.59). Consulter la fiche de données de sécurité au préalable.

Produit destiné aux professionnels.

STOCKAGE :

Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles. Empêcher la formation de charges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec les yeux

LÉGISLATION :

Produit biocide TP4 (Désinfectants pour les surfaces, en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

ACTIVITÉ MICROBIENNE :

BACTÉRICIDE	EN1276 *** sur Salmonella typhimurium EN1276*, EN13697* EN1276** sur Salmonella typhimurium et Listeria monocytogenes EN13697** sur Salmonella typhimurium et Listeria monocytogenes EN16615** sur Candida albicans	30 sec 5 min 5 min 5 min 5 min
LEVURICIDE (sur C. Albicans)	EN1650*** EN1650*, EN13697*, EN16615**	30 sec 5 min
FONGICIDE (sur A. brasiliensis)	EN1650*, EN13697*	5 min
ACTIF SUR VIRUS	EN14476** sur H1N1 EN14476** sur Coronavirus EN14476** sur Rotavirus	30 sec 1 min 5 min

*0,3 g/L albumine bovine + 10g/L lait écrémé, prêt à l'emploi à 20°C, ** 0,3g/L albumine bovine, prêt à l'emploi à 20°C, *** 3g/L albumine bovine

Mis à jour le 27 novembre 2023

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>